

Termes de référence (TDR) pour le recrutement d'un auditeur pour EBNL

Audit des comptes de ECLOSIO ONG et ULB-Coopération pour les exercices 2024, 2025
et 2026 conformément au SYCEBNL.

Novembre 2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Eclosio et ULB-COOPERATION sont deux ONG qui sont actives au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée Conakry, en République Démocratique du Congo et au Sénégal.

ECLOSIO est l'ONG de l'Université de Liège dont le bureau au Sénégal se trouve à Thiès. Située au carrefour de la communauté universitaire et de la société civile organisée, elle a pour mission d'impulser la transition agroécologique, la souveraineté alimentaire, la gestion des ressources naturelles, l'insertion socioéconomique de populations fragilisées par l'exclusion et les inégalités, ainsi que l'engagement citoyen face aux enjeux sociétaux et climatiques actuels.

ULB-COOPERATION est l'ONG de l'université libre de Bruxelles dont le bureau au Sénégal se trouve à Mbour. Elle est active dans quatre thématiques : la santé & les systèmes de santé, les territoires & les ressources, l'entrepreneuriat & la gestion, et l'éducation & la citoyenneté critique.

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a adopté le 22 décembre 2022 à Niamey, l'acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif (AU-SYCEBNL). Cet acte uniforme a pris effet depuis le 1er janvier 2024.

Ainsi, toutes organisations à but non lucratif (ONG, Associations, Fondations, Unités de Gestion de Projets...) doivent se mettre en conformité avec ce nouveau référentiel.

Pour se conformer à cette obligation, le consortium recherche un Auditeur pour accomplir cette mission.

Le présent avis d'appel d'offre de service est adressé aux cabinets d'expertises Comptables inscrits aux tableaux des ordres Nationaux des experts comptables dans nos pays d'intervention se trouvant dans l'espace OHADA (Bénin, Burkina Faso, Guinée, RDC, Sénégal) et justifiant d'une solide expérience dans la conduite de missions d'audits financiers et certifications des comptes des Entités à But Non Lucratifs (EBNL).

II. OBJECTIF DE LA MISSION

La présente mission a pour objectif d'effectuer l'audit des comptes de ECLOSIO et ULB-COOPERATION pour les exercices 2024 (Test sur le premier semestre : Janvier à Juin 2024 et 2024 entièrement), 2025 et 2026 conformément au SYCEBNL.

L'Auditeur sera chargé de :

- Vérifier les comptes annuels arrêtés à chaque fin d'exercice ;
- Donner son opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers annuels ;
- Ressortir les risques liés aux constats formulés sur l'élaboration des états financiers pour permettre à la direction de mener des actions correctives.

III. DESCRIPTION DU MANDAT DE L'AUDITEUR

Le contrôle des comptes couvrira 2024 (Test sur le premier semestre : Janvier à Juin 2024 et 2024 entièrement), 2025 et 2026.

L'Auditeur, se référant au système comptable des entités à but non lucratif de l'acte uniforme de l'OHADA, sera responsable de :

- Valider le bilan d'ouverture de 2024 ;
- Vérifier la manière dont l'Ordonnateur et ceux placés sous ses ordres se sont acquittés de leurs responsabilités et devoirs en matière de comptabilité ;
- Formuler toute proposition susceptible de renforcer l'efficacité des méthodes de gestion financière et budgétaire ;
- Examiner les comptes et s'assurer de l'existence et de la validité des documents justificatifs prévus par les Règlements et Statuts de l'Organisation ;
- Se prononcer sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport d'activité avec les Etats financiers ;
- Effectuer une vérification des comptes, y compris toutes les ressources d'affectation conformément aux normes et directives internationales de vérification afin de s'assurer que :
 - Les états financiers sont conformes ;
 - Les opérations financières figurant dans les états ont été effectuées conformément aux règles et règlements, et autres directives pertinentes, et dans les limites des crédits ouverts ;
 - Les liquidités (banque, caisse, carte de crédit) ont été vérifiées ;
 - La conformité des opérations financières aux règles financières et aux Statut et Règlement du Personnel et aux résolutions du Conseil d'Administration ou de l'organe en tenant lieu ;
 - Les états financiers ont été établis sur une base conforme au SYCEBNL.

IV. METHODOLOGIE

Le cabinet fournira un descriptif de la conception, de la méthodologie et du plan de travail proposés pour exécuter la mission sur les sujets suivants : l'approche technique et la méthodologie, le plan de travail, l'organisation et les affectations du personnel en se basant sur les présents termes de référence.

V. LIVRABLES

Pour le test sur la période du premier semestre 2024, l'auditeur rédigera une liste de recommandations qui permettront de mieux préparer la révision de l'exercice complet.

Au terme de sa mission pour chaque exercice complet, l'auditeur rédigera les rapports suivants :

- Le rapport général comportant entre autres, l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la régularité des états financiers ;
- Le rapport du commissaire au Conseil d'Administration suivant l'article 715 de l'OHADA le cas échéant ;
- Les rapports spéciaux sur les conventions réglementées ;
- Le rapport de contrôle interne comprenant :
 - L'évaluation et les commentaires de l'auditeur sur le système et les procédures comptables, administratives, financières et de passation des marchés et de contrôle interne ;
 - La présentation des principales faiblesses décelées au cours de la mission et l'appréciation des risques associés ;
 - Les commentaires sur tout autre aspect qui sera jugé pertinent par l'auditeur.

Le délai de la mission devra répondre aux exigences de la législation mise en place dans le cadre du SYCEBNL.

VI. EXPERIENCE ET QUALIFICATION DU CONSULTANT (CABINET)

La mission de l'auditeur sera réalisée par un cabinet d'expertise comptable.

Les critères de sélection du cabinet sont les suivants :

- Être membre de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés dans l'espace OHADA et disposer d'au moins trois (03) ans d'expérience ;
- Jouir d'une expérience confirmée en comptabilité, en audit financier et certification des comptes des Entités à But Non Lucratifs (EBNL) et avoir réalisé au moins trois (03) missions pour les EBNL ces cinq (05) dernières années
- Avoir réalisé au cours des cinq dernières années au moins deux (02) missions de commissariat aux comptes pour des ONG internationales ou ONG ayant un financement extérieur ;
- Disposer des ressources humaines et des certifications suffisantes pour mener à bien la mission.

VII. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE NOTATION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Documents constitutifs des offres

Offre technique

- Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation au régime fiscal ;
- Attestation d'inscription à l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du pays d'intervention ;
- Original de l'attestation fiscale en cours de validité (éliminatoire à la phase d'attribution du marché) ;
- Copie de l'attestation de la Caisse de Sécurité Sociale en cours de validité (éliminatoire à la phase d'attribution du marché) ;
- Une copie légalisée de l'attestation de non-faillite ;
- Le relevé d'identité bancaire ;
- Une note de compréhension des TDR ;
- La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission ;
- Le chronogramme d'exécution ;
- La présentation et les références techniques du Cabinet ;
- La composition de l'équipe et les responsabilités de ses membres ;
- Copie des diplômes et attestations des consultants ou du personnel clé mobilisé ;
- Les curricula vitae signés par les consultants (expert-comptable et auditeur).

Offre financière

- Une lettre de soumission datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) daté et signé ;

Le devis quantitatif estimatif (DQE) daté et signé.

2. Critères de notation des offres

Les soumissionnaires seront sélectionnés conformément à la méthode de notation basée sur la qualité technique et la proposition financière.

Critères d'évaluation des dossiers	Cotations
Compréhension des TDR	10

Expériences pertinentes du soumissionnaire	30
Méthodologie à utiliser pour la réussite de la mission	25
Chronogramme d'exécution de la mission	5
Qualification et compétence du personnel clé proposé pour la mission	30
Total	100

Les propositions techniques qui obtiendront une note inférieure à la note technique minimale de soixante-dix (70) points seront rejetées et les propositions financières correspondantes classées sans être ouvertes.

L'offre la moins disante aura une note de 100 points pour l'offre financière.

Quant aux autres offres financières, leurs notes respectives seront calculées par la formule suivante :

$$X = (M1 / M2) \times 100 \text{ avec :}$$

-M1 : Montant de l'offre la moins disante,

-M2 : Montant de l'offre à noter.

Une note définitive sera attribuée à chaque soumissionnaire avec des coefficients de 80 % pour la note relative à l'évaluation technique et 20 % pour l'offre financière.

Le candidat classé premier (1^e) sera retenu comme l'auditeur.

NB : Les offres techniques et financières doivent être dans des fichiers différents et doivent être envoyées aux adresses ci-dessous au plus tard le 05 décembre 2024 à 16 heures.

VIII. CONTACTS UTILES

Pour la manifestation d'intérêt et pour tous besoins de demandes d'informations, veuillez contacter les personnes ci-après :

N°	Nom et prénoms	Fonction	Courriel
1	FOFANA Fatou	RAF-ULB-Coopération Sénégal	senegal@ulb-cooperation.org
2	NDOUR Agnes Daba	RAF-Eclosio Sénégal	senegal@eclosio.org
3	Martin LEEMPOEL	RAF - Siège Eclosio	martin.leempoel@eclosio.org
4	Boris ZDANOV	Comptable siège – ULB- Coopération	boris.zdanov@ulb-cooperation.org